

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 22 JUIN 2023

Le 22 juin deux mil vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaud-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

Date de convocation : Vendredi 16 juin 2023

Etaient présents :

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI (jusqu'à la délibération n°2023-106), Mme COSTEROUSSE, Mme MALLET, Mme RENAUD, Mme SALLIER, M. DUBAY, M. GERLAND, M. GUIGAL (à partir de la délibération n°2023-090), Mme METTRA, Mme QUENTIN-NODIN, Mme SICOIT, M. PONTAL, M. LAFAGE, Mme ROSSI, Mme PEYRARD, Mme SORBE (à partir de la délibération n°2023-088), M. POMMARET, Mme LEJUEZ, M. MIZZI, Mme SIMON, M. DIETRICH, M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT.

Etaient absents excusés :

Mme CHEBBI (à partir de la délibération n°2023-107), M. CLOUE, M. COQUELET, M. DARNAUD, M. GOUNON, M. PONSICH, M. RANC, Mme RIFFARD, M. CHAUVEAU, Mme FORT-BRSIQUET, M. GUIGAL (jusqu'à la délibération n°2023-089), M. LE GALL, Mme VOSSEY-MATHON, M. AVOUAC, M. MONTIEL, M. COULMONT, Mme SORBE (jusqu'à la délibération n°2023-087), Mme MORFIN, M. DEVOCHELLE.

Monsieur Jacky CLOUE, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Ilhem CHEBBI, jusqu'à la délibération n°2023-106.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Bernard GOUNON, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.

Monsieur Régis PONSICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Frédéric GERLAND.

Monsieur Kévin RANC, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Brigitte COSTEROUSSE.

Madame Jany RIFFARD, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Brigitte SALLIER.

Madame FORT-BRISQUET, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Jacques DUBAY.

Madame Nathalie VOSSEY-MATHON, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUIGAL, à partir de la délibération n°2023-090.

Monsieur Thierry AVOUAC, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Patrice POMMARET.

Monsieur Olivier MONTIEL, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Geneviève PEYRARD.

Monsieur Hervé COULMONT, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Virginie SORBE, à partir de la délibération n°2023-088.

Madame Magali MORFIN, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Michel MIZZI.

M CHEBBI (à partir de la délibération n°2023-107), M. CLOUE (à partir de la délibération n°2023-107), M. CHAUVEAU, M. GUIGAL (jusqu'à la délibération n°2023-089), M. LE GALL, Mme VOSSEY-MATHON (jusqu'à la délibération n°2023-089), M. COULMONT (jusqu'à la délibération n°2023-087), Mme SORBE (jusqu'à la délibération n°2023-087), M. DEVOCHELLE, membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Michel MIZZI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE		
<i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2023-086	Rapport des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} contrôle effectué depuis la création en 2005. • Procédure engagée en juin 2021 • Présentation du rapport définitif en conseil communautaire en juin 2022 avec 6 recommandations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des AP/CP ▪ Règlement intérieur du personnel à actualiser ▪ Décompte des congés en jours et non en heures ▪ Mettre fin à la gratuité de certains équipements communautaires ▪ Approuver un guide de la commande publique ▪ Unifier les taux de la TEOM • Présentation du rapport des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes en juin 2023 	
2023-087	Avis sur le projet de SRADDET modifié	Unanimité
	<p>Le SRADDET « Ambition Territoires 2030 » est entré en vigueur le 10 avril 2020.</p> <p>Suite aux évolutions législatives et réglementaires intervenues, la Région a engagé la première procédure de modification de ce schéma.</p> <p>La procédure de modification concerne essentiellement les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement et la localisation des constructions logistiques - La mise à jour des dispositions anticipées de la LOM - La stratégie aéroportuaire - La prévention et la gestion des déchets <p>Le conseil communautaire est consulté en tant que Personne Publique Associée et est appelé à émettre un avis dans un délai de 3 mois.</p>	
--	---	--

ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL <i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
	Rapport d'activité 2022	
2023-088	A présenter chaque année avant le 30 juin et transmis ensuite aux communes pour passage devant leurs conseils municipaux.	Unanimité
	Révision du régime indemnitaire du personnel (RIFSEEP)	
2023-089	Modification de la délibération prise le 03 février 2022 afin d'effectuer un toilettage au regard de la liste des postes de la collectivité suite aux évolutions : mise à jour de la liste des postes, des montants planchers et plafonds par filière et catégorie.	Unanimité
	Mise à jour du Forfait Mobilités Durables (FMD)	
2023-090	<p>Modification de la délibération prise le 17 juin 2021 afin de respecter les évolutions réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension à l'utilisation d'autres services de mobilité partagée et à l'usage d'un engin de déplacement personnel motorisé ▪ Révision du montant du FMD, calculé selon le nombre de jours d'utilisation du mode de transport durable ▪ Cumul intégral du FMD avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun pour les agents résidant en zone urbaine bénéficiant de réseaux de transport en commun et les agents résidant en zone rurale ou périurbaine. 	Unanimité
	Modification du tableau des effectifs	
2023-091	<ul style="list-style-type: none"> • Créations de poste pour les besoins des services en lien avec les recrutements, les avancements de grade et les promotions internes 	Unanimité

FINANCES <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2023-092	Reversement IFER Saint Georges les Bains	Unanimité

	<ul style="list-style-type: none"> • Principe adopté en 2018 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque année, majoration de l'attribution de compensation de la commune de 20% des IFR perçues par Rhône Crussol pour les éoliennes et la centrale photovoltaïque réalisées par la commune avant son intégration dans la communauté de communes • Régularisation d'un trop-versé sur les exercices antérieurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustement au bon montant sur 2022 ▪ Prélèvement du trop perçu (33 297 €) sur 2023 et 2024 • Nécessité d'une délibération concordante de Rhône Crussol et de la commune 	
2023-093	Remboursement de frais à un élu	Unanimité
	Dans un contexte d'urgence, une élue de la commune de Saint Sylvestre a procédé à l'achat d'une boîte à clés pour le gymnase. Il convient de lui rembourser cette dépense.	
2023-094	Remboursement de frais à une intervenant suite à la conférence interactive sur l'ambroisie du 27 avril 2023	Unanimité
	Dans le cadre de la conférence interactive sur l'ambroisie en date du 27 avril 2023, un intervenant a été amené à se rendre sur le territoire de Rhône Crussol se qui lui a occasionné des frais. Il convient de lui rembourser cette dépense.	
2023-095	Subvention Tremplin pour contribution financière auto-école solidaire et itinérante sur le territoire de Rhône Crussol	Unanimité
	Subvention de 1 500 € à l'Association Interval pour soutenir l'auto-école sociale itinérante	

VOIRIE

Rapporteur : Monsieur Hervé COULMONT - Vice-Président délégué à la voirie

2023-096	Constat de la désaffectation de la parcelle cadastrée section AS n°271 lieudit Bachat à Saint Romain de Lerps et perte de son intérêt communautaire	Unanimité
	Désaffectation de la parcelle AS n°271 de 310 m ² et perte de son intérêt communautaire	

CULTURE / PATRIMOINE

Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles

2023-097	Subvention à l'Association Interval pour le concert « Celt'In Boffres »	Unanimité
	Subvention de 1 500 € à l'Association Interval pour l'organisation du concert « Celt'In Boffres » qui se déroulera le 09 septembre 2023	

TOURISME		
<i>Rapporteur : Monsieur Patrice POMMARET - Vice-président délégué à la communication et la promotion du territoire</i>		
2023-098	Demande de classement de l'office de tourisme en catégorie II	Unanimité
	Suite au déménagement de l'Office de Tourisme, il convient de demander un nouveau classement en catégorie II Ce classement est prononcé pour une durée de 5 ans et se fait selon des critères relatifs à l'accueil, à l'information, au fonctionnement et à l'organisation de l'office, aux compétences, à la politique commerciale et à l'implication dans le respect des principes de développement durable.	

AGRICULTURE		
<i>Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON - Vice-Président délégué à l'agriculture et la viticulture</i>		
2023-099	Projet Alimentaire InterTerritorial - Stratégie et plan d'actions pluriannuel 2023-2028	Unanimité
	LePAIT est constitué de 3 enjeux stratégiques, chacun lié à un pilier du développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeu 1 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous (volet social) ▪ Enjeu 2 : Faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles et la structuration des filières agroalimentaires locales (volet économique) ▪ Enjeu 3 : Encourager la diversification et le changement de pratiques agricoles pour réduire les risques économiques et environnementaux (volet environnemental) 30 actions ont été identifiées au sein de ces 3 axes stratégiques. Le financement de ce plan d'actions sera opéré à budget constant.	
2023-100	Projet Alimentaire InterTerritorial - Programme d'actions 2023	Unanimité
2023-101	Versement d'une subvention au Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour la réalisation d'une étude G2 sur le secteur de Guilhaud-Granges	Unanimité
	Subvention de 5 000 € au Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour la réalisation d'une étude G2 sur le secteur de Guilhaud-Granges	
2023-102	Subvention à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour la collecte des déchets plastiques agricoles 2023	Unanimité
	Subvention de 350 € à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour l'opération de collecte des plastiques agricoles en 2023.	

HABITAT / LOGEMENT		
Rapporteur : Madame Laëtitia GOUMAT – Vice-Présidente déléguée à l’habitat et la rénovation énergétique		
2023-103	<p>Signature du contrat de mixité sociale sur la commune de Saint-Péray</p> <p>Compte tenu des difficultés rencontrées pour réaliser du logement locatif social, la commune de Saint-Péray a souhaité conclure un contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025</p> <p>Ce contrat de mixité sociale s’organise autour de 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet 1 : Points de repères sur le logement social sur la commune ▪ Volet 2 : Outils et leviers d’action pour le développement du logement social ▪ Volet 3 : Objectifs, engagements et projets : la feuille de route pour 2023-2025 <p>Ce contrat a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de définir les engagements de la commune, ▪ d’établir la programmation en logements locatifs sociaux pour la période 2023-2025 et engager les suivantes, ▪ de définir les modalités du suivi du contrat, ▪ d’engager un partenariat entre la commune, l’État, EPORA et l’EPCI et l’ensemble des acteurs pour dynamiser la production de logements sociaux. 	Unanimité
2023-104	<p>Signature du contrat de mixité sociale sur la commune de Guilherand-Granges</p> <p>Compte tenu des difficultés rencontrées pour réaliser du logement locatif social, la commune de Guilherand-Granges a souhaité conclure un contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025</p> <p>Ce contrat de mixité sociale s’organise autour de 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet 1 : Points de repères sur le logement social sur la commune ▪ Volet 2 : Outils et leviers d’action pour le développement du logement social ▪ Volet 3 : Objectifs, engagements et projets : la feuille de route pour 2023-2025 <p>Ce contrat a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de définir les engagements de la commune, ▪ d’établir la programmation en logements locatifs sociaux pour la période 2023-2025 et engager les suivantes, ▪ de définir les modalités du suivi du contrat, ▪ d’engager un partenariat entre la commune, l’État, EPORA et l’EPCI et l’ensemble des acteurs pour dynamiser la production de logements sociaux. 	Unanimité

2023-105	Bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2017-2022	Unanimité
	<p>Ce bilan constitue le second bilan triennal et la synthèse des 6 années du PLH.</p> <p>Les éléments notables sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une production de logements neufs importante ▪ une part encore importante de maisons individuelles, et des difficultés à produire des logements intermédiaires ▪ un avancement dans l'élaboration du PLUih, comprenant une phase de concertation avec les habitants, et de présentation des éléments du diagnostic aux commissions thématiques de la CCRC. ▪ un bilan de l'OPAH 2018-2022 positif avec une dynamique de contact élevés, bien réparti sur le territoire intercommunal. ▪ un service Rénofuté dont les résultats sont au-dessous des prévisions annuelles sur l'information et le conseil notamment. ▪ la mise à jour de l'étude de gisement foncier en partenariat avec EPORA. 	

ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur Denis DUPIN - Vice-Président délégué à l'environnement et aux ressources naturelles

2023-106	Convention avec le SDE07 pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités	Unanimité
	<p>Délégation au SDE07 pour les dossiers que Rhône Crussol souhaite valoriser, pour une durée maximum de 4 ans.</p> <p>En contrepartie de la cession des CEE de la collectivité, le SDE 07 reverse une subvention aux travaux réalisés.</p>	

GESTION DURABLE DES DECHETS

Rapporteur : Madame Bénédicte ROSSI - Vice-Présidente déléguée à la gestion durable des déchets

2023-107	Rapport d'activité 2022 du service gestion durable des déchets	Unanimité
	<p>Présentation du rapport annuel du service de gestion durable des déchets regroupant tous les aspects du service (collecte, traitement...).</p> <p>Il est ensuite transmis dans les différentes communes membres.</p>	
2023-108	Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	Unanimité
	<p>Le plan d'action composé de 5 axes, modifié en 2022 afin d'être en cohérence avec le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe 1 : Développer l'éco-exemplarité dans les services des Collectivités 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe 2 : Eviter les déchets verts et encourager la gestion de proximité des bio déchets ▪ Axe 3 : Lutter contre le gaspillage alimentaire ▪ Axe 4 : Sensibiliser à l'éco-consommation ▪ Axe 5 : Encourager le réemploi 	
2023-109	Contrat avec l'éco-organisme ECOLOGIC relatif à la collecte en déchetterie des articles de sport et de loisirs et des articles de bricolage et de jardin thermique	Unanimité
	Contrats pour la collecte en déchetterie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des articles de sport et de loisirs ▪ des articles de bricolage et de jardin thermique Période : 2022-2027	
2023-110	Remplacement d'un délégué au Sytrad	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> • Démission de M. Jean-Paul KERENFORT, conseiller municipal de la commune d'Alboussière. • Monsieur Jean-Paul KERENFORT avait été désigné représentant titulaire de la Communauté de Communes au Sytrad, il sera donc remplacé par Mme Véronique LEGRAND. 	

DECISIONS DU PRESIDENT
Aucune observation

Fin de la réunion à 20h05

Le Secrétaire de séance,
Michel MIZZI



Le Président,
Jacques DUBAY



Affiché le :